

Mme et M. LAMOUREUX Christian

15. Avenue du Général-Leclerc,
78220 VIROFLAY

Viroflay, le 27 Septembre 2010

A l'attention de Mme Muriel GENTHON
Directrice Régionale des Affaires Culturelles d'Île de France

LETTRE RECOMMANDEE AVEC A.R.-

Madame,

En date du 6 Juillet dernier, nous avons adressé à M. Le Ministre de la Culture, M. Frédéric MITTERRAND, un dossier complet sur la demeure de « BON REPOS » à Viroflay (Yvelines), afin de porter à sa connaissance l'existence d'un domaine souvent ignoré, car trop longtemps délaissé .

Son Chef du Bureau du Cabinet, M. Stéphane LHOST, nous a répondu le 26 Juillet 2010, qu'il soumettait à votre examen attentif un classement éventuel de cette demeure au titre des Monuments Historiques.

Nous nous permettons donc de venir vers vous pour souligner encore la nécessité du sauvetage de ce lieu de souvenir et de mémoire, marqué pour toujours par le passage d'ELVIRE et de personnages illustres, comme M. Anatole LEROY-BEAULIEU et M. ROGER-VIOLLET pour ne citer qu'eux (cf.- le dossier qui a dû vous être transmis).

Il s'agit là de la sauvegarde d'un patrimoine qui dépasse largement le cadre de Viroflay et même celui des Yvelines, puisqu'il a trait à la Poésie, au Romantisme , à l'Histoire et à l'Architecture, car il figure dans les archives de la célèbre Agence Roger-Viollet et aussi dans celles de la Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine.

Nous vous demandons donc instamment, s'il vous plaît, Madame, de bien vouloir faire tout ce qui est en votre pouvoir, pour que revivent ces vieilles pierres et qu'elles ne sombrent pas définitivement dans l'oubli.

De notre côté, nous songeons à constituer une Association Loi 1901, pour sauver ce domaine romantique, ses bâtiments, sa mémoire et en faire une entrée de ville digne de sa royale voisine.

Nous nous permettons de joindre à notre requête, copie de la dernière lettre que nous avons adressée à Monsieur le Maire – la même demande a été faite, à plusieurs reprises, depuis plus d'un an - pour l'inviter à protéger des intempéries ces bâtiments déjà très atteints.

Certes, le mur de la propriété est en cours de réfection, mais nous ne savons pas encore si l'étude annoncée par le Maire (voir l'article de journal du 14 Juillet dernier) est en bonne voie et va respecter l'intégrité des bâtiments qui font un tout dans l'harmonie du domaine.

En vous remerciant par avance de votre très bienveillante attention sur ce sujet qui tient à cœur à bon nombre de viroflaysiens attachés au Patrimoine,

nous vous prions de croire, Madame, à notre plus distinguée considération.